

Coordination de la Campagne contre la vie  
Chère au Burundi regroupant 1300 Organisations  
et Confédérations syndicales

Bujumbura, le 22/03/2015

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi avec les assurances de notre plus haute considération ;
- Son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale avec les assurances de notre très haute considération ;
- Son Excellence Monsieur le Premier Vice-Président de la République du Burundi avec les assurances de notre très haute considération ;
- Son Excellence Monsieur le Deuxième Vice-Président de la République du Burundi avec les assurances de notre très haute considération ;
- Son Excellence Monsieur l'Ombudsman de la République du Burundi avec les assurances de notre très haute considération ;

à Bujumbura

A Monsieur le Maire de la ville de Bujumbura

à Bujumbura

Objet : Déclaration de la manifestation Pacifique  
de la Campagne contre la vie chère

Monsieur le Maire,

Nous avons un grand honneur de nous adresser auprès de votre haute autorité pour vous informer que les organisations membres de la Campagne contre la vie chère au Burundi organise une manifestation pacifique ce vendredi le 27 mars 2015.

En effet, Monsieur le Maire, les membres de la Campagne contre la vie chère ont adressé trois correspondances à son Excellence Monsieur le Président de la République respectivement en date du 12 janvier 2015, du 22 janvier 2015 et du 10 mars 2015. Ces deux dernières correspondances faisaient objet de rappel des revendications de la lettre du 12 janvier 2015. Ces revendications concernaient la demande de suppression de la nouvelle taxe de 42Fbu par minute sur les appels téléphoniques locaux pour revenir aux taxes d'avant le 31 décembre 2014 et l'ajustement du prix du carburant à la pompe (à 1700 Fbu par litre ) par rapport aux variations de son prix sur le marché international. Cependant, les membres de la Campagne contre la vie chère n'ont pas encore reçu jusqu'aujourd'hui une suite réservée à ces correspondances.

A notre grande surprise, Monsieur le Maire, dans la réunion organisée en date du 04 mars 2015 par le Ministre ayant le commerce dans ses attributions, le Ministre au lieu de nous parler de la réduction du prix du carburant à la pompe, elle nous a fait savoir qu'il y aura une pénurie du carburant jusqu'au mois de juin 2015. Or, le Burundi ne devrait pas se trouver dans une telle situation chaotique de pénurie de carburant car à chaque litre de carburant consommé, l'Etat perçoit une taxe pour constituer un stock stratégique de ce produit. A titre illustratif, de 2009 à ce jour, le Gouvernement a déjà perçu plus de 30 milliards de Fbu de taxe pour le stock stratégique. En retour, la population devrait en ces moments de rareté de carburant vivre pendant au moins quatre mois sans pour autant s'apercevoir de cette situation chaotique. Ce qui n'est pas le cas. Pire, en passant hors de la loi, certaines autorités consomment actuellement le carburant (Mazout) sur les bons de carburant de l'Etat en plus de frais des indemnités kilométriques touchés mensuellement par ces dernières. Et cela leur permet de ne pas se précipiter pour trouver solution à cette situation dramatique.

Monsieur le Maire, avant et au cours de cette période de réticence à ces correspondances, le prix du baril de carburant est passé de 147 dollars américains à environ 50 dollars américains. Mais, la diminution du prix du carburant au Burundi n'a pas eu lieu dans les mêmes proportions car l'Etat a voulu augmenter les taxes sur carburant de 500 Fbu à 700 Fbu par litre qui s'achète à la pompe à 1880 Fbu. La rareté de l'essence sur les stations d'approvisionnement a déjà engendré une hausse de prix de certains produits notamment le charbon, les denrées alimentaires, le cout du transport,... A titre d'exemple, le prix d'un sac du charbon est passé de 30 000 Fbu à 50 000 Fbu.

Monsieur le Maire, une des revendications adressée à Son Excellence Monsieur le Président de la République était la demande de suppression de la taxe de 42 Fbu par minute pour revenir aux taxes d'avant le 31 décembre 2014. Suite à cette hausse de prix sur les appels téléphoniques locaux, certains avantages dont bénéficiait la population ont été supprimés notamment le bonus, le système de flottes dans les services des médias, de la police, de l'armée, d'administration,... Plus grave encore, étant donné que le coût par minute d'un appel téléphonique local était excessivement cher, les recettes attendues sur la communication (appels téléphoniques locaux) seraient déjà réduites jusqu'à 70%. Ce qui implique que la vie au Burundi devient de plus en plus chère alors qu'il se présente une situation favorable (baisse de prix du carburant sur le marché international) où le Gouvernement devrait réduire les taxes sur les prix des appels téléphoniques locaux et du carburant.

En plus de cela, Monsieur le Maire, après la grève du 05 mars 2015, des menaces de mort ont surgi à l'endroit de certains membres de la Campagne contre la vie chère au Burundi dont la Représentante du syndicat SYNAPA section Rumonge, certains Représentants de l'ATRABU,...

De tout ce qui précède, Monsieur le Maire, les membres de la campagne contre la vie chère au Burundi voudraient vous informer que si ils ne reçoivent pas des réponses effectives aux revendications ci-haut mentionnées jusqu'à ce jeudi le 26 mars 2015, ils organiseront une manifestation pacifique pour exprimer leur mécontentement en date du 27 mars 2015. Nous profitons de cette occasion pour informer Son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi qui nous lit en copie que si le Gouvernement déclenche un cadre de dialogue sur les revendications lui adressées, les membres de la Campagne contre la vie chère suspendront cette manifestation du 27 mars 2015.

Monsieur le Maire, au cas où nos revendications ne trouvent pas solution, le bureau d'organisation de cette activité est composé de Madame Ella Ndikumana Représentante de l'ABUCO-TI Burundi, Madame Anne Spès Nishimwe Représentante de CAFOB, Madame Bernardine Sindakira Représentante de la SPPDF, Monsieur Ntibasame Thierry Représentant de la CPAJ et Monsieur Juvénal Ntirandekura Représentant de l'OLUCOME. Les personnes qui participeront à cette manifestation pacifique seront au nombre d'au moins 1500 personnes et la manifestation se déroulera en face du stade Prince Louis Rwagasore à partir de 10h00.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération.

Pour la Coordination de la Campagne

contre la vie chère au Burundi



C.P.I à :

- Excellence Monsieur le Ministre des Finances et de la Planification du Développement Economique ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre de la Communication, des Télécommunications, des Postes et des Relations avec le Parlement